



L'ACTU D'OPALIM

Retour sur notre Assemblée Générale

Une Assemblée Générale bien tardive en cette année de confinement...

Une fois n'est pas coutume, nous n'avons pas eu d'intervenant extérieur cependant, on a pu assister à des débats riches dans la salle avec les éleveurs et les commerçants.

L'assemblée générale a décidé de s'engager plus fortement dans la filière afin d'aller chercher des prix rémunérateurs pour ses éleveurs. De plus l'action sera renforcée autour des calculs des coûts de productions. Ils serviront de support pour établir des contrats, aux côtés des acheteurs, avec l'aval de la filière. Le but étant de rémunérer nos productions durablement.

Nous remercions chaleureusement les éleveurs qui ont répondu présents à ce temps fort de notre vie associative. Nous vous donnons rendez-vous pour l'Assemblée Générale qui, nous l'espérons, aura lieu au printemps 2021 dans des conditions plus « normales ».

ASTUCES D'ÉLEVAGE

Le quad, un outil pour gagner du temps

1. Mise en place d'une clôture temporaire

Zoom sur le système de déroulage



Les +	Points à améliorer
✓ Gain de temps ✓ Pas de piquets à porter	- X Ajouter un système pour enrouler le fil - X Ajouter un système pour passer par-dessus le fil (guide sous le châssis)

2. Racler une surface bétonnée avec une lame à neige



Ce qu'il faut retenir

- ⇒ 3 orientations (droite, gauche, de face)
- ⇒ Peut être utilisé pour repousser le fourrage

Les +	Points à améliorer
✓ Multiples utilisations	- X Relevage manuel - X Peut-être pas assez haute, ni inclinée pour repousser le fourrage

Opération Copro. Du 15/10 au 15/11

Pensez à faire vos copros afin de choisir au mieux vos traitements antiparasitaires d'hiver.

Votre technicien élevage et les vétérinaires conseils sont présents pour vous aider à choisir le protocole adapté à votre situation.

Nouvelles conditions des référentiels Label Rouge Bœuf Limousin & Charolais

Nous vous informons qu'une nouvelle version des « Conditions de Productions Communes (CPC) Gros Bovins » (c'est-à-dire le socle commun à tous les Labels Rouges Gros Bovins) a été validée par un arrêté le 6 août dernier. Dans le même temps, une nouvelle version des Conditions de Productions Spécifiques (CPS) LA22/88 a été homologuée par arrêté du 20 juillet 2020 (parution au Journal Officiel du 30 juillet 2020).

Nous vous invitons à télécharger ces documents sur notre site internet www.opalim.org

Ces documents pourront notamment vous être demandés lors des audits de Qualisud.

L'application de ce nouveau cahier des charges est effective depuis le **1^{er} octobre 2020**.

Les techniciens d'élevage ont fait évoluer leur grille de contrôle. N'hésitez pas à les contacter ou Laura BOURDEIX, service Qualité d'OPALIM au 05.87.50.42.28.

Cotations matières premières (elles n'incluent pas les frais de transport)

Départ		
La Pallice (17) ou Bordeaux (33)	Tourteau de colza	272 €
	Tourteau de soja	399 €
	Tourteau de soja non OGM	489 €
	Blé	196 €
	Maïs	175 €

Les cotations sont un outil pour se rendre compte du prix des matières premières. Les frais de transport sont à rajouter.

Si intéressés par l'achat en direct, contactez le 05.87.50.42.30